

06 mai 2022 -16:33

Appartient à Conseil des ministres du 6 mai 2022

Intervention de Finexpo dans une demande de crédit à l'exportation

Sur proposition du ministre chargé du Commerce extérieur David Clarinval, le Conseil des ministres a marqué son accord concernant une demande dans le cadre d'un financement à l'exportation.

Il s'agit de la stabilisation du taux d'intérêt pour la fourniture de véhicules de lutte contre les incendies et de l'équipement et de la formations nécessaires en Tanzanie.

Le Conseil des ministres a marqué son accord concernant le projet le 4 septembre 2020. Pour diverses raisons internes, la Tanzanie a toutefois suspendu le projet et les autorités locales ont récemment décidé de relancer le projet. La modification du taux d'intérêt depuis 2020 requiert un nouvel accord du Conseil des ministres.

Finexpo étudie les dossiers introduits par des entreprises et/ou des banques qui sollicitent un soutien public pour des crédits à l'exportation. L'intervention de Finexpo concerne les conditions de financement des entreprises qui exportent des équipements et des services : ils contribuent à la diminution ou à la stabilisation des frais de financement mis à disposition par des banques. Les possibilités de l'intervention de Finexpo dépendent du pays d'exportation.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

David Clarinval, ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME et de l'Agriculture, des Réformes institutionnelles et du Renouveau démocratique, chargé du Commerce extérieur
Rue des Petits Carmes, 15 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 277 69 79
<https://clarinval.belgium.be>
info@clarinval.belgium.be

Julien Barreau
Porte-parole (FR)
julien.barreau@clarinval.belgium.be

Jonas Clottemans
Porte-parole (NL)
+32 474 40 63 35
jonas.clottemans@clarinval.belgium.be